

« Jeunes, alcool et espace public » : document de synthèse

Ce document est la synthèse du travail réalisé par le GREA et RADIX, dans le cadre du mandat financé par le Programme national alcool (PNA) « Jeunes, alcool et espace public, renforcer la collaboration entre les acteurs ». Il s'appuie sur les documents : « Jeunes, alcool et espaces publics : un concept interprofessionnel d'intervention » (enquête de RADIX), « Groupe de travail - Jeunes, alcool et espace public » (synthèse des échanges), « Les jeunes et la consommation d'alcool sur l'espace public » (synthèse du PAC plus), « Jeunes, alcool et espace public. Bonnes pratiques : regard international » (recherche réalisée par OUVD et LEA), « Sécurité et intégration sociale dans l'espace public. Champs d'intervention et propositions d'actions » (recommandations de l'Académie des dépendances).

Rédigé par Nathalie Arbella, GREA, juin 2012

Introduction

La consommation d'alcool chez les jeunes¹ prend parfois la forme de réunions spontanées dans l'espace public. Elle est problématique lorsqu'elle entraîne des nuisances (délinquance, violence, dégradations, bruit) dans un espace partagé par d'autres, lorsqu'elle est le fait de jeunes qui sont encore mineurs (PAC plus, 2010) et lorsqu'elle occasionne des risques pour leur santé et leur intégrité et celle des autres acteurs (GT, 2012). De par leur caractère spontané, les réunions de jeunes se réalisent hors des conditions cadres prévues pour la gestion des manifestations organisées (RADIX, 2012) et à l'extérieur de cadres protecteurs.

Plusieurs facteurs explicatifs de ce phénomène coexistent (culturels, psychosociaux, structurels, économiques et socio-politiques). Leur évolution et leurs variations les influencent directement. Par ailleurs, chaque rassemblement spontané possède sa dynamique propre ainsi que des caractéristiques qui lui sont spécifiques. Il exige, de ce fait, des réponses différenciées qui lui sont appropriées (PAC plus, 2010). Les rassemblements de jeunes sont donc un **phénomène polymorphe et volatil dont il faut constamment observer l'évolution (GT, 2012)**.

Les causes des rassemblements spontanés dans l'espace public

Parmi les **CAUSES PSYCHOSOCIALES** sont identifiables : les motivations des jeunes, le processus de développement identitaire (RADIX, 2012) et leur situation personnelle (PAC plus, 2010).

Les motivations à consommer de l'alcool définissent le rôle que les jeunes lui font jouer (GT, 2012). Deux types de motivations se distinguent (Kuntche, 2007-2008) :

- les motivations « classiques » de jeunes qui vont bien et vivent des expériences de leur âge. L'alcool joue un rôle de facilitateur des relations et des expérimentations (« alcool festif ») :
 - motivations festives et sociales (s'amuser, se rencontrer) ;
 - motivations expérimentales (tester ses limites et expérimenter les effets de la consommation d'alcool).
- les motivations de jeunes « en situation de vulnérabilité » qui vont mal et ont besoin de soutien. La consommation d'alcool est pour eux « un refuge » :
 - motivations liées au besoin de maîtrise ou d'appel au secours (alléger ou échapper à la pression et aux soucis du quotidien) ;
 - motivations liées au besoin de conformité (s'intégrer dans un groupe).

Les **CAUSES CULTURELLES** influencent les modes et les pratiques en matière d'occupation de l'espace public et de consommation d'alcool (développement croissant des réseaux sociaux et nécessité pour les jeunes d'avoir des lieux de rencontre physiques qui leur sont propres p.ex.) (PAC plus, 2010). La

¹Par jeunes, nous entendons dans ce document les adolescents et les jeunes adultes, à savoir les 11-25 ans (GT, 2012; RADIX, 2012).

représentation de l'alcool dans la société, notamment via la publicité et le sponsoring, joue, à ce niveau, également un rôle.

Les **CAUSES STRUCTURELLES** fixent les conditions de vente, d'achat et de distribution des boissons alcoolisées. Elles influencent directement leur degré d'accessibilité. Il s'agit en particulier des limites d'âge et d'heures, du régime des autorisations, des interdictions de ventes et des conditions auxquelles les ventes et la distribution d'alcool sont soumises (article sirop² et taxe d'incitation³ p.ex.). Le degré d'accessibilité limité des boissons alcoolisées favorise la réunion et la consommation préfestive (« before ») dans l'espace public mais aussi dans la sphère privée.

Les **CAUSES ECONOMIQUES** (crise économique p.ex.) influencent le niveau des prix et la concurrence que peuvent se faire les établissements publics pour garder leurs prix attractifs (prix élevés dans certains lieux festifs vs bas prix dans le commerce de détail p.ex.).

Les **CAUSES SOCIO-POLITIQUES** (marché du travail, inégalités sociales p.ex.) contribuent à créer un climat d'insécurité quant aux perspectives d'insertions sociales et professionnelles des jeunes et peuvent nourrir des motivations pour une consommation d'alcool « refuge ».

=> Il faut souligner que les causes structurelles et psychosociales ont une influence plus directement observable sur les dynamiques des rassemblements spontanés et les modes de consommations d'alcool que les autres causes dont l'influence est moins directement identifiable. L'observation des causes en jeu permet de déterminer les aspects sur lesquels il est possible pour les professionnels d'intervenir directement (GT, 2012).

Modes de consommation, problèmes observés et conséquences

Le nombre d'ivresses et les problèmes avec la police et dans la famille ont augmenté ces 20 dernières années. Un tiers des adolescents boivent de temps en temps trop d'alcool (1 fois par mois 5 verres ou plus) (Kuntche, 2007 et 2008). Les jeunes ont tendance à sous-estimer leur consommation effective (Kuntche, 2012). Ils peuvent ainsi courir le risque de développer une consommation problématique d'autant plus que l'âge de leurs premières consommations est bas. Il s'agit davantage de comportements d'hyperalcoolisation que de binge drinking⁴.

Il s'agit dans la majeure partie des cas de jeunes qui consomment en groupe avec des motivations sociales et festives. La dynamique de groupe définit le type de projet collectif et le rôle de l'alcool. Elle influence les comportements individuels, indépendamment de l'âge (GT, 2012).

Le groupe joue également un rôle en termes de source d'approvisionnement des plus âgés vers les plus jeunes et de lieu d'expérimentation d'autres produits psychotropes. Selon sa dynamique et les comportements adoptés par ses membres, il peut générer une image négative de la jeunesse. Elle stimule à son tour un sentiment d'insécurité affaiblissant ainsi le contrôle social dans les lieux publics.

La grande taille des rassemblements de jeunes consommant de l'alcool doit donc attirer l'attention car elle peut :

- produire un effet d'appel auprès d'un large public et de mineurs (diffusion des messages des réseaux sociaux vers les mineurs lors des apéros géants p.ex.),
- produire un effet d'amplification des conséquences et des risques dû à l'affaiblissement du contrôle social et à l'inexpérience des consommateurs,

²Obligation pour toute personne voulant vendre de l'alcool et autorisée à le faire, d'offrir un choix de trois boissons sans alcool de type différent au moins, à un prix inférieur, à quantité égale, à celui de la boisson alcoolisée la moins chère.

³Taxe prélevée sur les boissons alcoolisées pour lutter contre les bas prix de l'alcool. Elle peut être soit : indexée sur un prix de référence, soit sous forme de majoration dégressive du prix à la consommation, soit indexée sur la teneur en alcool.

⁴Le binge drinking (Glover-Bondeau, 2011) concerne plutôt des jeunes entre 18-25 ans, ayant pour motivation de consommation la pression du groupe, et consommant une grande quantité d'alcool le plus rapidement possible. Il faut distinguer ce phénomène de celui de l'hyperalcoolisation qui touche également des très jeunes (11-12 ans). Ceux-ci consomment une grande quantité d'alcool tout au long de la soirée, avec une intention de se soûler qui peut être soit issue d'un désir individuel (avant de participer à une fête), soit engendrée par l'environnement festif dans lequel ils se trouvent.

- engendrer une appropriation excessive de l'espace public par les jeunes et la création de scènes ouvertes et mobiles (PAC plus, 2010).

=> Parce que la consommation d'alcool des jeunes sur l'espace public se réalise dans la majeure partie des cas au sein de groupes, leur dynamique et le public qui les composent – jeunes et/ou adultes – doivent faire l'objet d'observations attentives et individuelles. Ils dictent quelles interventions et quelles mesures doivent être privilégiées compte tenu des problèmes et des risques rencontrés (RADIX, 2012), et quand prêter une attention particulière à la situation individuelle du jeune (OUVD et LEA, 2012).

Dynamique des rassemblements, lieux et autres paramètres (RADIX, 2012)

Trois types de rassemblements sont identifiables. Ils se caractérisent par leur occupation plus ou moins durable d'un ou plusieurs lieux. Il s'agit :

- DES RASSEMBLEMENTS CONVIVIAUX** : cohabitation de plusieurs groupes dans un même espace,
- DES SQUATS** : appropriation par un ou plusieurs groupes ayant un noyau de personnes fixes d'un même lieu (marquage de l'espace),
- DE LA DEAMBULATION** : migration de groupes d'un lieu ou espace à un autre, la plupart du temps influencée par les offres festives.

Trois types d'espaces englobant chacun des lieux publics sont également identifiables :

- LES ESPACES PUBLICS « HABITES »** : les cours d'écoles et d'immeubles, les jardins et places publics, les garages, les rues piétonnes,
- LES ESPACES PUBLICS « SAUVAGES »** : la forêt, certains bords de lac, certaines gares selon l'heure, des zones industrielles,
- LA PERIPHERIE DES SCENES FESTIVES** : les abords des établissements et des manifestations publics et les fêtes privées.

Chaque lieu public se caractérise par son accessibilité (transports publics ou privés), sa configuration (visibilité plus ou moins importante des rassemblements), les lieux d'approvisionnement avoisinant et l'offre festive.

Dans ces trois espaces, différents acteurs sont présents. Leur présence varie en fonction des lieux et des tranches horaires. Trois catégories d'acteurs peuvent potentiellement intervenir :

1. les professionnels de terrain, les institutions, les services et les politiques ;
2. les jeunes et leurs parents ;
3. les riverains et les passants.

Différents types de consommateurs y sont également identifiables selon⁵:

- Leur tranche d'âge (11-25 ans) qui détermine à son tour :
 - o l'organisation de la consommation (déplacements),
 - o l'efficacité des mesures déjà en vigueur (interdiction de vendre de l'alcool aux mineurs s'il s'agit de majeurs p.ex.),
 - o les motivations qui définissent le rôle de l'alcool, les nuisances et risques possibles,
- Leur lieu d'habitation qui renseigne sur les migrations du groupe et l'attractivité de l'offre festive,
- Leur situation culturelle et socio-économique (pouvoir d'achat et type d'alcool consommé),
- Les tranches horaires et les horaires d'ouverture des établissements publics (17h-20h, 20h-24h, > 24h).

=> La planification et la coordination des mesures et des interventions nécessitent la prise en considération de l'ensemble de ces paramètres (GT, 2012).

⁵ L'enquête menée par RADIX auprès des communes a permis de mettre en évidence 6 types de consommateurs présents dans l'espace public (RADIX, 2012).

Les réponses et les mesures à renforcer sur le terrain

La consommation d'alcool se déroule, la plupart du temps, au vu et au su de tous et peut impliquer des mineurs. C'est pourquoi elle concerne et implique *de facto* de nombreux professionnels de la prévention, de la répression ou de la réduction des risques mais aussi les citoyens qui ensemble peuvent travailler à la promotion d'un environnement favorable et régulateur.

Les interventions doivent se planifier selon les personnes auxquelles elles s'adressent, mais également en fonction des acteurs et des partenaires impliqués et présents sur le lieu. Or, ils diffèrent selon le type de lieux concernés par les rassemblements.

Sur le terrain, les réponses à renforcer selon les espaces publics sont les suivantes (RADIX, 2012 ; GT, 2012) :

1. **DANS LES ESPACES PUBLICS « HABITES »**, en plus des professionnels, divers types de citoyens sont concernés et donc mobilisables. Il s'agit de renforcer :
 - ⇒ Le travail de proximité, la connaissance du réseau et les liens avec les jeunes,
 - ⇒ Les processus de coordination entre les acteurs efficaces et responsables,
 - ⇒ La réduction des risques (p.ex. distribuer des bouteilles d'eau),
 - ⇒ Les bases légales existantes (p.ex. confisquer des bouteilles d'alcool),
 - ⇒ Le contrôle social des citoyens (p.ex. voisins) et la prévention par les pairs (notamment pour les groupes composés de plus âgés),
 - ⇒ Le renforcement du rôle et la formation des acteurs clés (p.ex. concierge),
 - ⇒ Le soutien individuel (aide).
2. **DANS LES ESPACES PUBLICS « SAUVAGES »** la citoyenneté des jeunes est souvent la seule ressource mobilisable. Il s'agit donc de renforcer :
 - ⇒ La communication sur le cadre légal existant (règles),
 - ⇒ L'autorégulation par les pairs,
 - ⇒ L'offre de transports publics (sécurité),
 - ⇒ La réduction des risques,
 - ⇒ Le travail de proximité et le repérage des situations problématiques,
 - ⇒ Le soutien individuel.
3. **DANS LA PERIPHERIE DES SCENES FESTIVES** divers types de citoyens sont concernés et donc mobilisables. Il s'agit de renforcer :
 - ⇒ Les partenariats avec les organisateurs et les commerçants,
 - ⇒ La régulation des acteurs de la prévention et de la sécurité en situation et en amont,
 - ⇒ L'autorégulation par les pairs (si petites fêtes),
 - ⇒ La réglementation de l'offre d'alcool (prix, horaires d'ouverture, achats tests),
 - ⇒ Le travail de proximité, la connaissance du réseau et les liens avec les jeunes (pour cerner la dynamique des rassemblements volatiles),
 - ⇒ L'implication du voisinage et la médiation de quartier.

Ces réponses apportées par les professionnels de la prévention, de la répression ou de la réduction des risques mais aussi par les citoyens aux problèmes et risques engendrés par la consommation d'alcool des jeunes dans l'espace public se regroupent en **5 catégories de mesures types** :

1. Travail de proximité et prévention de conséquences négatives,
2. Soutien individuel et réduction des conséquences négatives,
3. Mesures structurelles (accessibilité et publicité),
4. Urbanisme (lieux, offres de loisirs et transports),
5. Connaissances et communication (médiations sociales, cohésion sociale).

=> Ces mesures et réponses à renforcer témoignent de l'importance perçue par les professionnels : de l'implication de tous les acteurs concernés dans la régulation et la promotion d'un environnement favorable, du travail de réseaux et de proximité, et de l'association complémentaire des réponses

structurelles et répressives avec celles de la prévention et de la réduction des risques. Ces réponses s'intègrent dans le concept d'Intervention Précoce (GREA, 2011).

Pour renforcer la complémentarité des réponses : renforcer la concertation entre les acteurs (RADIX, 2012)

Faire participer et impliquer l'ensemble des acteurs concernés à la mise en place de réponses communes nécessite de leur donner la parole afin de renforcer leur pouvoir d'action. La participation permet d'impliquer les acteurs concernés pour créer une dynamique qui va au-delà de la gestion d'un problème ou d'un conflit. L'implication d'une pluralité d'acteurs et de ressources dans un processus de concertation permet de dépasser la seule gestion d'un lieu pour envisager son développement.

Le processus de concertation permet à chaque participant de dégager une représentation commune de la situation afin de rechercher, ensuite, des solutions collectives. Son intensité peut être croissante: entendre la diversité des réalités vécues, s'accorder sur elles, coordonner les actions, s'entendre sur l'action la plus favorable et travailler en partenariat.

=> La concertation entre les acteurs sert à discuter comment travailler ensemble et à renforcer l'efficacité des collaborations et de leurs résultats. Analyser la façon dont elle se déroule entre les acteurs - son processus - et les facteurs qui la favorisent contribuent à en améliorer l'efficacité. Cette analyse précise à chaque acteur son rôle dans le processus de concertation et définit quels sont ceux qui devraient être invités et à quel moment selon les objectifs poursuivis.

Conclusion : recommandations et enjeux

Les études et observations menées en Suisse (RADIX, 2012; GT, 2012; Académie des dépendances, 2011) et dans le reste du monde (OUVD et LEA, 2012) relèvent, en général, que les pratiques répressives apparaissent nécessaires pour poser un cadre. Cependant, si elles ne sont pas accompagnées d'autres mesures, elles déplacent simplement les problèmes (p.ex. vidéo surveillance) voire les aggravent ou encore constituent un gaspillage de ressources.

En revanche, la démarche participative ou l'implication des jeunes et de tous les acteurs concernés au moyen du dialogue sont souvent citées comme concluantes ou permettant de dégager des solutions. Il convient donc d'associer dans une recherche de solutions communes les réponses répressives aux réponses de prévention, de réduction des risques, d'insertion sociale et d'intégration (OUVD et LEA, 2012).

Les jeunes sont une catégorie sociale à part entière. Pour la société, il s'agit d'accompagner leur développement et leur maturation vers l'âge adulte (GREA, 2011), de proposer un espace et une offre favorables à leurs expérimentations, d'encadrer leurs prises de risques. Les jeunes nous invitent à repenser l'appropriation plurielle de l'espace public et à interroger le rôle de l'alcool comme drogue légale dans notre société. Ils nous invitent également à interroger leur rôle en tant qu'acteur au cœur de la problématique de leur consommation d'alcool sur l'espace public.

Pour encourager cette recherche commune de solutions, il faudra en premier lieu (PAC plus, 2010 ; OUVD et LEA, 2012 ; Académie des dépendances, 2011 et RADIX, 2012) :

- encourager les processus de dialogue et de concertation entre tous les acteurs (RADIX, 2012),
- promouvoir un consensus social et dégager une vision commune de la problématique,
- favoriser les plateformes locales de partage d'expériences,
- investir les plateformes nationales (PAC, PAC plus, Conférence des délégués des villes aux problèmes de dépendance p.ex.) qui se penchent sur ces questions et cherchent à harmoniser la politique nationale,
- allouer les ressources nécessaires, humaines et financières, pour la mise en place d'interventions concrètes et la coordination entre acteurs,
- analyser la situation sur le terrain avant de décider des mesures à mettre en œuvre,

- mettre en place un ensemble de mesures coordonnées, sans espérer résoudre les nuisances avec une solution miracle,
- sensibiliser le monde politique à la nécessité de mettre en place un cadre réglementaire sur l'alcool protecteur.

=> *C'est seulement ainsi que des réponses communes et légitimées parviendront à se mettre en place de façon coordonnée et efficace et à s'inscrire dans la durée.*

Références

- Académie des dépendances (2011). *Sécurité et intégration sociale dans l'espace public. Champs d'intervention et propositions d'actions. Document de synthèse.* Groupe d'experts Formation Dépendances : Berne.
- Glover-Bondeau, A.-S. (2011). *Le binge drinking ou l'hyperalcoolisation des jeunes.* (En ligne) <http://www.stop-alcool.ch/fr/type-de-consommation/binge-drinking> (page consultée le 21 novembre 2011).
- GREa (2011), *Intervention Précoce : accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité.* Brochure rédigée par Christophe Al Kurdi, Kim Carrasco, Jean-Félix Savary. Publication sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique. GREa : Yverdon. (En ligne) <http://www.intervention-precoce.ch/> (page consultée le 5 juillet 2012).
- Groupe de travail : Jeunes, alcool et espace public (GT) (2012). *Synthèse des réflexions du groupe de travail.* Procès-verbaux des réunions réalisées dans le cadre du mandat du Programme national alcool « Jeunes, alcool et espace public, renforcer la collaboration entre les acteurs ».
- Kuntsche, E., Labhart, F. (2012). *Investigating the drinking patterns of Young people over the course of the evening at weekends.* Drug and Alcohol Dependence. (En ligne) <http://dx.doi.org/10.1016/j.drugalcdep.2012.02.001> (page consultée le 4 juin 2012).
- Kuntsche, E., Stewart, S. H., Cooper, M. L. (2008). *How stable is the motive-alcohol use link ? A cross-national validation of the Drinking Motives Questionnaire Revised among adolescents from Switzerland, Canada, and the United States.* Journal of Studies on Alcohol and Drugs, 69(3), 388-396.
- Kuntsche, E. (2007). *Tell me ... why do you drink ? A study of drinking motives in adolescence.* Lausanne: SFA/ISPA.
- PAC plus (2010). *Les jeunes et la consommation d'alcool sur l'espace public.* Document de synthèse réalisé par le GREa dans le cadre du Programme national alcool (PNA). (En ligne) <http://www.grea.ch/node/1320> (page consultée le 18 juin 2012).
- RADIX (2012). *Concept « Jeunes, alcool et espaces publics, un concept interprofessionnel d'intervention ».* Concept réalisé par Christian Wilhelm. (En ligne) <http://www.radix.ch/index.cfm/F7061816-0ECF-0040-5FFDD32813E7B012/>.
- Observatoire universitaire de la Ville et du Développement durable de l'Université de Lausanne (OUVD) et Laboratoire d'économie appliquée de l'Université de Genève (OUVD et LEA) (2012). *Jeunes, alcool et espace public. Bonnes pratiques : regard international.* Recherche réalisée par Filippo Rivola sous la direction du prof. Giuseppe Pini et du prof. Antonio da Cunha. (En ligne) <http://www.radix.ch/index.cfm/F7061816-0ECF-0040-5FFDD32813E7B012/>.